

CONSEIL INTERCOMMUNAL

**COMMUNICATION No 06/2026
du Comité de direction
AU CONSEIL INTERCOMMUNAL SÉCURITÉ RIVIERA**

**Réponse au postulat de Madame lamartino-Sica Anna
déposé le 13 novembre 2025 intitulé :**

« Vevey en gare d'urgence, le deal doit dérailler ! »

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Préambule

Le Comité de direction, après avoir pu recueillir les renseignements utiles auprès du Service de police, se détermine ci-après sur les propositions formulées par la postulante. Il est précisé que la présente démarche intervient en parallèle de celles qui seront effectuées par le Service de la Cohésion sociale de la Ville de Vevey.

En effet, les quatre piliers de la lutte contre les dépendances que sont la prévention, la thérapie, la réduction des risques et la répression, englobent également des mesures socio-sanitaires développées par ledit service, en complément des actions menées par la police.

Propositions de la postulante et déterminations du Comité de direction

1. Étudier, sans délai, la faisabilité d'un poste de police mobile (unité policière fixe déployée temporairement), devant la Gare de Vevey (par exemple : un container modulaire, un fourgon ou une autre structure adaptée), en collaboration avec Police Riviera voire les CFF.

2. Présenter un plan d'action rapide pour réoccuper et sécuriser durablement l'espace public autour de la gare, tout en coordonnant efficacement avec les secteurs voisins fortement impactés, comme la Place Robin.

Notre Service de police et la Police cantonale ont mis sur pied, depuis mai 2017, une opération spécifique visant à lutter contre le deal de rue au travers d'actions menées quotidiennement. Cette opération a pour objectif de rassurer la population par une présence policière préventive et dissuasive, de même que déstabiliser le deal de rue par des actions répressives à l'encontre des trafiquants et des acheteurs.

Le trafic de stupéfiants perdure depuis de longues années à Vevey. Avant qu'il ne s'installe à la gare et ses abords, les trafiquants opéraient à l'entrée de la ville, dans le secteur Général-Guisan, à proximité immédiate d'un établissement public qui servait de base arrière à ce trafic. Une opération conjointe entre la Police cantonale, la Police cantonale du commerce et notre Service de police avait permis de fermer définitivement le bar en question. L'effet inattendu de cette action a été le déplacement du deal de rue au centre de la ville. Néanmoins, l'effet positif de l'opération a été de pacifier l'avenue Général-Guisan et d'améliorer grandement la qualité de vie des habitants du quartier.

Concernant de manière plus spécifique la gare de Vevey et ses abords, le Service de police mène un effort opérationnel prioritaire, afin d'améliorer le sentiment de sécurité par sa visibilité préventive et dissuasive. Il agit également et surtout au travers de nombreuses opérations répressives. Celles-ci ont été nettement renforcées par une collaboration accrue depuis l'été dernier avec la Police cantonale ainsi que les Polices communales, qui contribue à l'effort de lutte commun, principalement sur les villes de Vevey et Yverdon-les-Bains. Ces opérations permettent d'interpeller des trafiquants et de les dénoncer en vertu des différentes bases légales et réglementaires (Loi sur les étrangers et l'intégration, Loi sur les stupéfiants, Règlement général de police intercommunal).

Des réflexions approfondies sont régulièrement menées au sujet de la stratégie policière à adapter en fonction de l'évolution du phénomène de deal de rue. Une antenne de police fixe a également fait partie des réflexions stratégiques. Toutefois, à ce jour, toutes les expériences

vécues dans le canton et ailleurs en Suisse n'ont pas eu les effets escomptés. Cette stratégie s'avère coûteuse financièrement, gourmande en ressources et, au final, peu efficace.

Un exemple significatif est celui d'Yverdon-les-Bains, où la Police du Nord vaudois avait ouvert, depuis quelques années, un poste à la gare. Ces locaux ont fermé leurs portes ce printemps, car le ratio coût/efficacité de la démarche n'était clairement pas démontré. Les différentes expériences vécues font ressortir que la stratégie la plus efficace pour lutter contre le deal de rue doit s'articuler au travers d'actions dynamiques, agiles et imprévisibles, afin de déstabiliser le travail des trafiquants et les besoins des acheteurs. Cette stratégie permet de réarticuler aisément les actions et les contrôles, en fonction des effets de déplacement du deal de rue. Elle permet également d'occuper le terrain dans d'autres lieux de la ville, comme par exemple la Place Robin, dont il est fait mention dans les propositions de la postulante.

Si la situation du deal de rue à Vevey ne semble que peu évoluer favorablement, nous pouvons néanmoins raisonnablement considérer qu'elle reste stable et sous une forme de contrôle qui l'empêche de se développer davantage. Les Polices du canton, au regard des moyens dont elles disposent, ont actuellement déployé le maximum de mesures et de ressources possibles.

Par ailleurs, la Commandante de la Police cantonale, qui est aux commandes de l'Organisation policière vaudoise, ne manque pas de rappeler aux Polices communales qu'elles doivent être à même d'assurer en permanence le socle sécuritaire de base, sur leurs secteurs respectifs, c'est-à-dire de garantir à minima une prise en charge rapide et efficace de toutes les urgences signalées via le 117 ainsi que l'accueil des victimes d'infractions au Code pénale se présentant à nos réceptions. Elles doivent également être en capacité de participer aux efforts communs, s'agissant des opérations d'envergure cantonale ou nationale. Enfin, dans le cadre des nouvelles mesures déployées sur le front du deal de rue, la Police cantonale, en collaboration avec le Ministère public, a récemment introduit une nouvelle stratégie. Celle-ci vise à pouvoir interdire du sol vaudois durant une durée déterminée tout délinquant auteur d'une infraction à la Loi sur les étrangers et l'intégration.

A plus long terme, toutes les réflexions menées à ce jour sur la Maison de la sécurité publique et le maillage sécuritaire territorial ne font pas état de moyens statiques qui seraient implantés aux abords immédiats de la gare. Le poste de police de Vevey continuera bien entendu d'ancrer fortement la présence du Service de police sur le secteur Ouest de la Riviera. Ceci d'autant plus que la ville de Vevey a investi des montants importants pour la rénovation des locaux. En effet, en 2024 le Conseil communal de la Ville de Vevey a validé un préavis pour la rénovation du poste de police et du premier étage. Les travaux du poste de police ont été effectués en 2025 et ceux du premier étage seront normalement effectués cet automne.

3. Examiner un renforcement immédiat des effectifs de police de proximité dans le secteur, même par redéploiement temporaire ;

Comme indiqué précédemment, le deal de rue à Vevey constitue un effort principal dans les actions quotidiennes du Service de police, nonobstant le fait que celui-ci doive gérer une multitude d'actions réactives et proactives sur l'ensemble de la Riviera.

Il est nécessaire de mettre en lumière que sa charge de travail est nettement plus impactée par le comportement de mineurs et de jeunes adultes délinquants habitant la région et ses environs. Il s'agit pour la plupart de multirécidivistes en totale rupture, régulièrement identifiés et interpellés par la police. Leurs délits commis sur la Riviera – tels que des agressions, des brigandages, des vols et autres dommages à la propriété – ont des effets bien plus marquants que l'activité des dealers. A cela s'ajoute un intense travail effectué sur l'ensemble des neuf communes de la région, englobant notamment une multitude d'interventions. Ces situations concernent des violences domestiques, des cambriolages, des accidents ainsi que de

nombreuses interventions à caractère social, où la police apporte son aide et son soutien à la population.

Le Service de police est également fortement mobilisé afin de veiller au bon déroulement des nombreuses manifestations organisées dans notre région, dont le nombre ne cesse d'augmenter d'année en année.

Par rapport à la question plus spécifique des ressources, celles-ci permettent de gérer la situation sécuritaire et l'ordre public sur le secteur de la Riviera, en contribuant à maintenir une bonne qualité du « vivre ensemble ». Un léger renforcement des effectifs du Service de police est proposé au budget 2027 de l'Association Sécurité Riviera. Il permettra de renforcer les actions policières là où les besoins sécuritaires se font particulièrement sentir.

Quant au deal de rue, au-delà de l'action policière, il est utile de mettre en évidence les limites auxquelles sont confrontées les instances pénales, au vu de la surpopulation carcérale, des effets de la politique migratoire, ainsi que des exigences contenues dans les bases légales. Tous ces éléments ne contribuent pas à une lutte plus efficace contre le trafic de stupéfiants. Malgré l'impulsion donnée au Conseil d'Etat par les Villes de Lausanne, Yverdon-les-Bains et Vevey – qui a eu pour effet de renforcer la stratégie répressive depuis l'été dernier – les résultats sont encourageants mais l'ensemble des acteurs s'accordent sur le fait qu'une éradication totale du phénomène ne semble pas envisageable.

A ce stade, il s'agit de préciser que la présence des trafiquants n'occasionne aucune violence ou agression envers la population et les voyageurs. Cette présence sur l'espace public, l'oisiveté et parfois un comportement insistant sont néanmoins de nature à déranger certaines personnes. A ce propos, l'on observe que la situation s'est tout de même nettement pacifiée depuis le début de l'été dernier et que les plaintes sont beaucoup moins nombreuses que par le passé.

Enfin, le Service de police ne peut que regretter le refus par la population veveysane des mesures en lien avec la vidéosurveillance, car le dispositif proposé aurait assurément eu un impact significatif sur la situation à la gare et ses alentours. Non seulement cela aurait déstabilisé encore davantage le milieu du deal, mais également permis de renforcer le sentiment de sécurité pour la population. Cette vidéosurveillance aurait également eu l'avantage d'apporter des preuves en cas d'infractions. Cela étant, le déploiement du dispositif « Addiction-Riviera », approche coordonnée et pluridisciplinaire initiée par la Fondation AACTS, permettra une meilleure collaboration sur ces phénomènes d'addiction et de précarité entre l'ensemble des différents acteurs concernés sur la Riviera.

4. « Communiquer régulièrement avec la population sur les mesures prises et les résultats obtenus, afin de restaurer la confiance »

L'Association Sécurité Riviera milite pour une forme de communication globale, coordonnée et centralisée, en étroite collaboration avec la Ville de Vevey et de manière à pouvoir renseigner la population sur l'ensemble des moyens mis en œuvre et des résultats obtenus. En effet, il est important que les citoyens prennent conscience que le pilier répressif exercé par la police n'est que l'un des moyens de lutte contre les addictions, qui englobent également les trois autres piliers.

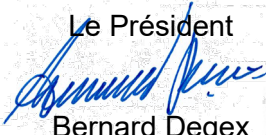
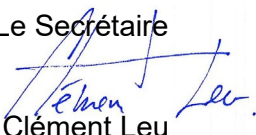
Conclusion

Au vu de ce qui précède, le Comité de direction espère avoir apporté des éléments utiles au regard des propositions formulées par la postulante et se tient volontiers à sa disposition pour de plus amples renseignements.

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, à l'assurance de notre parfaite considération.

Ainsi adopté le 11 juin 2026

COMITE DE DIRECTION

Le Président  Bernard Degex		Le Secrétaire  Clément Leu
--	--	--

Annexes : postulat de Mme lamartino-Sica Anna

« Vevey en gare d'urgence, le deal doit dérailler ! »

Installation d'un poste de police mobile à la Gare de Vevey pour mettre le deal de rue sur le quai de départ.

Constats :

- Le refus populaire du 29 juin 2025 concernant les mesures globales de sécurité n'a pas fait disparaître le problème, qui persiste et s'aggrave.
- L'espace public est progressivement abandonné à des activités illégales, au détriment des habitant-e-s, des commerçants et de l'image de notre Ville.
- Le choix et la mise en œuvre de nouvelles mesures structurelles prendra du temps, il est donc urgent d'agir maintenant, même par des mesures temporaires.
- Malgré une légère accalmie durant l'été (liée à une présence policière accrue), la situation se détériore de jour en jour : deal de rue, agressions, incivilités, sentiment d'insécurité.
- Un large consensus existe sur l'effet dissuasif d'une **présence policière régulière et visible dans les zones sensibles** – ce que l'expérience estivale a d'ailleurs confirmé. Alors, **agissons et appliquons cette mesure sans plus tarder.**

Propositions :

Face à l'urgence, j'invite la Municipalité à :

1. Étudier, **sans délai**, la faisabilité d'un **poste de police mobile** (unité policière fixe déployée temporairement), devant la Gare de Vevey (par exemple : un container modulaire, un fourgon ou une autre structure adaptée), en collaboration avec Police Riviera voire les CFF ;
2. Présenter un **plan d'action rapide pour réoccuper et sécuriser durablement** l'espace public autour de la gare, tout en coordonnant efficacement avec les secteurs voisins fortement impactés, comme la Place Robin ;
3. Examiner un **renforcement immédiat des effectifs** de police de proximité dans le secteur, même par redéploiement temporaire ;
4. **Communiquer régulièrement** avec la population sur les mesures prises et les résultats obtenus, afin de restaurer la confiance.

Postulat déposé le 13 novembre 2025

Pourquoi c'est faisable :

- La **Loi sur les communes (LCV)** confère à la Commune la compétence en matière de sécurité publique.
- Des **modèles similaires** de postes mobiles **existent** déjà dans d'autres villes suisses et ont fait leurs preuves.
- Si cela s'avère nécessaire, les **CFF sont souvent ouverts** à des partenariats pour sécuriser les abords de leurs gares.
- L'**infrastructure nécessaire est simple** (container ou autre, électricité, radio, signalétique) et à **coût modéré**.

Conclusion :

Installer un poste de police mobile à la gare serait un signal fort : **Vevey reprend le contrôle de son espace public et n'accepte plus le deal de rue !**

Ce n'est pas une question d'avoir forcément plus de police, mais d'avoir la police là où elle est utile et visible. Une présence régulière et identifiable à la gare renforcera le sentiment de sécurité, dissuadera les comportements délictueux et montrera que la Ville agit concrètement pour ses habitant-e-s.

Je remercie la Municipalité d'étudier la faisabilité de cette mesure **dans les plus brefs délais**, afin de **rétablir la sécurité et la sérénité** autour de la gare.

Au nom du groupe PLR-Vevey

Anna Iamartino-Sica, Conseillère communale